



## Déclaration préalable du CTSD (complément de services des collèges) du 12/03/2024



Lors du CSE du 08 février, il a été présenté le projet de texte pour la création d'une seconde prépa lycée pour les élèves n'ayant pas obtenu le DNB et admis en classe de seconde générale, technologique ou professionnelle. Dans son projet initial, ce texte était une sorte de troisième prépa-métiers avec pour seul but l'orientation vers le lycée professionnel.

**L'Unsa-éducation dénonce que cette classe de seconde ne s'adresse qu'aux élèves envisageant une poursuite d'études sous statut scolaire. Ainsi, par exemple, un élève sans DNB accédant à une classe de seconde professionnelle par voie d'apprentissage ne serait pas concerné par cette obligation.**

**À la demande du SE-Unsa, il y a eu modification du Code de l'éducation afin de permettre aux élèves en seconde professionnelle de changer d'affectation ou d'orientation.**

**La ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a reçu les organisations syndicales le jeudi 7 mars afin de leur faire part des arbitrages rendus par Matignon sur la mise en œuvre du Choc des savoirs. Si l'organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> à la rentrée prochaine est maintenue, la notion de « niveau » disparaît. Une victoire pour l'Unsa-éducation et l'ensemble des personnels mobilisés.**

La disparition du vocable « niveau » n'est pas la seule concession accordée par la ministre, est également introduite la possibilité d'une « dérogation » au dispositif « groupes » pour permettre aux élèves de revenir sur la classe de référence (celles de tous les autres enseignements) sur des périodes de l'année, selon une organisation laissée à la main des équipes. Les collèges qui dérogeraient au texte initial ne seraient donc plus contraints d'organiser les cours de français et de mathématiques sur la totalité du volume horaire de ces disciplines, donc les professeurs pourront continuer à enseigner ponctuellement à la classe entière. On va assister à une hybridation du système, et entraîner une opacité dans la DHG.

Ces annonces interviennent malheureusement après que les établissements aient organisé et anticipé la rentrée prochaine sous la contrainte du projet initial. Pour les collègues enseignants et chefs d'établissements qui souhaiteront déroger au texte, une nécessaire réorganisation devra être envisagée. Il faudra certainement revoir l'ensemble des compléments de services et suppressions de postes ! Nous attendons un texte clair !

A cela s'ajoutent la demi-heure supplémentaire en EMC, les cours de théâtre et d'histoire des arts sans moyens supplémentaires dans les DHG. Les changements en EMC n'apparaissent pas dans les projets de grilles horaires du cycle 4. Le théâtre et l'histoire des arts existent déjà dans les programmes disciplinaires ou dans le cadre de projet spécifique, montrant ainsi la méconnaissance du Premier Ministre dans le fonctionnement des établissements. En tout état de cause, la répartition des moyens dans les établissements est un casse-tête qui s'apparente de plus en plus à la quadrature du cercle sans qu'il ne soit plus possible de disposer de marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques tout comme le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques. Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques,

les carences du système en matière d'attractivité et de formation ne se concrétise que par des réponses qui sont loin d'être satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont plus besoin ne sont pas au rendez-vous et les choix unilatéraux du Premier Ministre se font à rebours des constats des besoins de notre système éducatif. Si l'on en croit les propos tenus par le Recteur de l'académie le 26 janvier 2024 à la presse, l'académie « sous-performe », mais la faute à qui ? À notre ministère qui ne nous donne pas les moyens nécessaires pour faire progresser les plus faibles et aider les meilleurs à être encore meilleurs. Ce ne sont pas les uniformes et la Marseillaise qui feront performer notre Ecole mais des moyens à hauteur des besoins pour la réussite de tous les élèves et dans le respect des conditions de travail de tous les personnels. Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solutions aux vrais problèmes de l'Ecole. Un état critique a été atteint.

Nous en arrivons maintenant à l'ordre du jour de ce CSASD, à savoir les compléments de service, les créations et suppressions de postes dans le département du Cher pour la rentrée 2024.

Nous tenons à remercier les services pour l'envoi des documents, qui nous permettent de travailler conjointement et efficacement. Nous ne pouvons que constater la création nette de 10 postes, et la suppression de 18 postes dont 4 postes occupés. Une baisse du nombre de BMP qui passe de 302 h à 105 h, une augmentation du nombre de CSR qui passe de 483 h à 651 h, ainsi qu'une augmentation des CSD qui passe de 483h à 572,5 h.

Cela signifie que les personnels vont encore devoir faire plus avec moins. Ils vont devoir accepter aussi des heures supplémentaires afin que les conditions d'apprentissage des élèves soient « optimales », tout en dégradant leurs conditions de travail.

À cela s'ajoute la création des groupes de niveaux auxquels l'Unsa-éducation est opposée. C'est au contraire l'hétérogénéité et la mixité qui sont nécessaires selon les études sociologiques et en sciences de l'éducation.

Quel devenir en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> pour des élèves qui auront passé deux années dans le groupe des « fragiles » ?

L'Ecole Inclusive se résumerait-elle à ces groupes de niveau ? Comment interpréter le sort réservé aux SEGPA ? Moins d'élèves y seront scolarisés en 2024/2025.

Dans le département, nous saluons le travail engagé sur les ouvertures ULIS, il est plus que nécessaire de le poursuivre car les établissements sont là aussi sous pression.

Concernant les emplois du temps, les personnels de direction doivent composer avec leurs contraintes propres (en termes bâtimentaires par exemple), les contraintes imposées par le choc des savoirs (la mise en barrette des emplois du temps) et doivent faire face à la colère de certains enseignants. Ceci engendre une dégradation des conditions de travail des personnels et des possibilités de formation continue. D'autant plus que l'on demande aux personnels de direction d'appliquer des textes qui n'existent pas.

De plus, l'éclatement des groupes classes sous l'effet de la réforme dite du « choc des savoirs » va rendre plus complexe le travail de suivi des élèves. Il sera aussi difficile de trouver des professeurs principaux, car les collègues de Français et de Mathématiques

n'auront plus la classe en entier et ne pourront plus assumer cette charge en 6ème et 5ème.

Quel « choc » aussi pour les élèves, surtout les plus en difficultés qui vont se retrouver dans le groupe le plus faible dans ces 2 disciplines sans l'apport de leurs pairs. Le risque est la forte démotivation et la perte de l'estime de soi de ces élèves qui n'auront plus l'émulation du groupe pour progresser. Et que dire de la stigmatisation engendrée par ces groupes.

Ces mesures ajoutées à la suppression des moyens « soutien maths/français » vont avoir des conséquences sur les moyens disciplinaires de la Technologie. Cette dernière disparaît officiellement des grilles horaires des classes de 6<sup>ème</sup>, tout comme les mesures de bienveillance de l'an dernier. Ce sont donc de nombreux collègues de Technologie qui vont devoir faire, au mieux, un complément de service très probablement éloigné géographiquement, malgré le travail effectué par les services de la DSDEN, ou qui verront leur poste disparaître, ce qui va compliquer leurs situations. Rappelons que certains collègues sont en poste depuis de nombreuses années.

Nous nous interrogeons sur la suppression du poste en technologie au collège Littré. Une solution avait été trouvée en amont pour que la collègue affectée à Littré puisse avoir son temps complet, avec un complément de service au collège Jean Renoir. C'est sans doute le résultat de la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup> et de la volonté rectorale de rendre des postes avec une démographie en baisse. La mesure de carte scolaire sur le collège Littré va impacter de manière importante les conditions de travail de cette collègue car les postes disponibles sont éloignés de Bourges.

Nous ne pouvons pas non plus nous satisfaire de la suppression du poste à Sancergues sous prétexte que personne n'occupe le poste.

Nous attirerons aussi grandement votre attention sur deux autres problématiques RH.

- Une sur la proposition de suppression du poste au collège Jean Moulin en allemand.
- Une autre sur le poste de technologie non pourvu au collège de Dun sur Auron. L'Unsa-éducation demande que ce poste reste bloqué au mouvement intra pour que les collègues de technologie du bassin saint-amandois aient une solution pour compléter leurs services sans faire 50 km l'année prochaine vu les prévisions d'effectifs.

Pour finir, l'UNSA Education dénonce des mesures trompeuses aussi bien sur les constats qui les motivent que sur les promesses qui se veulent séduisantes. Pour réellement lutter contre l'échec scolaire et améliorer le niveau des élèves, il est urgent de cesser de nous mentir. Regretter l'Ecole révolue évite sans doute de reconnaître le vrai malaise de l'Ecole d'aujourd'hui, à savoir le manque de mixité sociale. Les annonces pour un « choc des savoirs » renforcent davantage le tri, la sélection et la ségrégation que le niveau des élèves. Cela ne fera qu'aggraver le dualisme scolaire et les clivages dans la société toute entière. La feuille de route du gouvernement entraîne tout le système dans une impasse qui tend à détruire les chances des élèves, en particulier les plus fragiles, qui peinent à trouver leur place à l'Ecole de tous. Par leur choix d'investir insuffisamment et mal, de renvoyer les difficultés et les manques de l'Ecole aux personnels, le gouvernement continue de pousser à bout ceux qui font l'Ecole. Il génère exaspération, défiance, voire détresse. Tels seront les mots qui concluront cette déclaration plus qu'alarmante.

Je vous remercie pour votre attention.

L'UNSA EDUCATION